

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Rapport VERCAMER : COORACE salue l'esprit du rapport et la volonté de prise en compte des spécificités des territoires**

La fédération COORACE, consultée dans le cadre de l'élaboration du rapport VERCAMER, en salue la sortie. Elle souligne l'intérêt de l'un des axes d'action d'ores et déjà retenu par le gouvernement et consistant à renforcer l'ancrage territorial des politiques d'économie sociale et solidaire pour mieux répondre aux besoins des acteurs.

#### **Un rapport parlementaire jugé globalement positif pour l'ensemble des acteurs du secteur.**

A l'issue de la mission parlementaire que lui a confiée le Premier ministre en octobre dernier et après six mois de consultation de l'ensemble des acteurs, Francis VERCAMER, député du Nord, a remis mercredi 28 avril son rapport sur le développement de l'économie sociale à Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, et Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi auprès du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Le rapport VERCAMER souligne le poids en termes d'emploi et de croissance de l'Economie Sociale et Solidaire et rappelle que la priorité accordée au respect de l'homme, de l'environnement et à la solidarité font de ses acteurs des sources précieuses d'innovation pour l'économie Française.

La fédération COORACE salue ce premier constat qu'elle partage depuis 25 ans avec ses adhérents du secteur, notamment, de l'insertion par l'activité économique.

#### **Un axe d'action défendu par COORACE et jugé prioritaire par le gouvernement : l'ancrage territorial des politiques en matière d'économie sociale et solidaire.**

Le rapport VERCAMER définit 4 grandes orientations et émet 50 propositions concrètes visant à développer le secteur. Marc-Philippe DAUBRESSE et Laurent WAUQUIEZ, au regard de ces propositions, ont retenu le jour même de la remise du rapport **5 axes d'action prioritaires**.

La fédération COORACE dont les représentants avaient rencontré le député VERCAMER à plusieurs reprises sera particulièrement attentive à ce que le 5<sup>ème</sup> de ces axes « **Aller plus loin dans l'ancrage territorial de la politique d'économie sociale et solidaire** » soit mis en œuvre.

Il fait en effet écho à la volonté de la fédération et de ses membres de développer des territoires solidaires par la coopération de l'ensemble des acteurs locaux et à son souhait de voir créés, par exemple, des « Pôles Territoriaux de Solidarité Economique ».

La nécessité d'« un pilotage local de la politique de développement de l'économie sociale, pour faire du sur-mesure et mieux répondre aux besoins des acteurs » mise en avant par les représentants du gouvernement semble de ce point de vue un élément positif.

COORACE sera donc particulièrement attentive à la mise en œuvre concrète de ce pilotage local et au fait que les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire soient associés à sa gouvernance.

[Pour lire le communiqué de presse des cabinets de Messieurs DAUBRESSE et WAUQUIEZ](#)

#### **A propos de COORACE :**

Solidaire pour l'emploi, la fédération nationale COORACE, qui regroupe 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire, défend depuis 1985 le droit au travail pour tous. Elle participe avec ses adhérents sur l'ensemble du territoire à l'intégration par l'emploi des personnes en situation de précarité, au développement économique et à la création d'activités nouvelles dans des filières professionnelles diversifiées. Plus d'informations sur [www.coorace.org](http://www.coorace.org)

**Contact presse : Fanny CARPENTIER**

Tél. : 01 49 23 70 50 - E-mail : [fanny.carpentier@coorace.org](mailto:fanny.carpentier@coorace.org)

17, rue Froment – 75011 PARIS  
Tél.01 49 23 70 50 – Fax 01 48 05 67 98  
[courrier@coorace.org](mailto:courrier@coorace.org)